

Le 22 SEP. 2009

Objet : convocation conseil municipal

Monsieur,

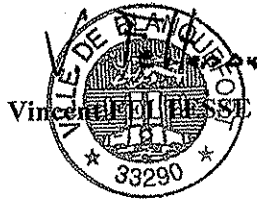
J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie,

**le lundi 28 Septembre 2009  
à 18 heures  
Salle du Conseil Municipal**

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Le Maire,



#### ORDRE DU JOUR

- Installation de deux Conseillers Municipaux
- Ordre du tableau des Adjointes
- Election d'un Adjoint au Maire
- Mise à jour de la liste des bénéficiaires des indemnités versées aux élus
- Modification des représentations au sein de diverses instances suite à démissions
- Contrat de co-développement entre la Communauté urbaine de Bordeaux et la Ville de Blanquefort
- Engagement d'une procédure visant à la création d'un Etablissement Public de Coopération Culturelle entre les Villes de Blanquefort et de Saint Médard en Jalles
- Quatrième modification du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté urbaine de Bordeaux – Avis des Communes en application de l'article L 5215-20-1 du CGT
- Mise en application du droit de préemption des fonds de commerce, fonds artisanaux et baux commerciaux
- Création d'une pépinière sur l'Ecoparc – Participation communale à l'investissement
- Modification des statuts du Syndicat Mixte du Pays Médoc

- Acquisition de locaux en centre bourg – délibération modificative
- Avenant au marché de travaux de rénovation de la salle de spectacles du Centre Culturel « Les Colonnes »
- Avenant n°1 au marché d'exploitation des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire des bâtiments municipaux
- Prise en charge d'ouvrages de compétence communale par France Télécom sur le site du « Petit Lacanau »
- Subventions pour projets spécifiques – Exercice 2009
- Demande de subvention auprès du Conseil Général de la Gironde pour la mise en place d'un espace sport orientation à Tanaïs
- Subvention complémentaire attribuée à l'association « établissement local d'action culturelle (ELAC)» Exercice 2009
- Demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine (DRAC) pour le fonctionnement de « l'espace culture multimédia » Exercice 2009
- Règlements de dépenses dans le cadre de la campagne de vaccination anti-grippale
- Revalorisation salariale des agents en Contrat d'Avenir et en Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi
- Indemnité de gardiennage des églises communales
- Indemnité annuelle du contrôleur des impôts
- Modification du tableau des effectifs
- Indemnité forfaitaire de déplacements sur le territoire de la commune – Exercice 2009 – Complément

Pour information

Décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du CGCT